

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 4	fr. 2
rendue franco par la porteuse	8	4	2
Union postale, par 1 numéro	25	13	6
par 2 numéros	20	10	5

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse: 50 centimes.

DÉPARTS POUR

5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100

CHEMINS DE FER

BIENNE	7	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
LAUSANNE	8	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
PONTARLIER	8	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
LOCLE	7	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100

ARRIVÉES DE

De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
4 à 5	0 65	Répétition	0 10
6 à 7	0 75	Réclames	0 20
8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum	2 —
Répétition	0 08	Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum 1 fr.). Lettres noires, 5 cent. la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 cent.	

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
Éditeurs de la Feuille d'avis

VOLUMES, PRIX-COURANTS
AFFICHES
LETTRES DE VOITURE
Programmes, etc.
Travail soigné. Prix modérés
TÉLÉPHONE

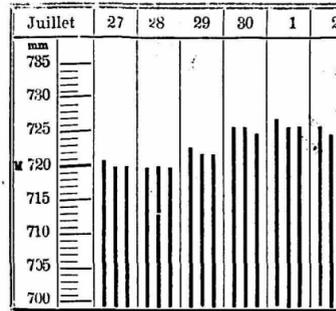
Bulletin météorologique — JUILLET
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	MOYENNE ROYALE	VENT domin.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL
2	22.5	10.8	29.4	725.1	var.	faibl.	clair

Mont-Blanc visible à travers la brume le matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
selon les données de l'Observatoire



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

30	16.7	12.0	23.2	673.0	NE	noy.	clair
----	------	------	------	-------	----	------	-------

NIVEAU DU LAC:
Du 2 juillet (7 h. du m.): 429 m. 760
Du 3 » » » 429 m. 750

Température du lac (7 h. du matin): 17°.

Extrait de la Feuille officielle

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du Code civil, le citoyen Louis-William Landry, monteur de boîtes à La Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'il a formée à l'audience du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds du 26 juin 1894, contre sa femme Henriette-Amélie Landry née Berthoud, polisseuse, à La Chaux-de-Fonds.

— Par jugement en date du 4 juin 1894, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Louis Jeanmairet, horloger, et Berthe-Marie-Elise Jeanmairet née Zimmermann, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

— Par jugement en date du 4 juin 1894, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Léonie-Cécile Duvoisin née Breguet et David-Jules Duvoisin, conducteur de trains, les deux domiciliés à Neuchâtel.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Le Conseil communal informe le public qu'il a appelé aux fonctions d'inspec-

teur de police M. Paul Payot, instituteur, à Neuchâtel, en remplacement de M. le commandant Numa Morel, décédé. Neuchâtel, le 30 juin 1894.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

DÉMÉNAGEMENTS

A l'occasion des déménagements de St-Jean, la Direction soussignée rappelle au public l'art. 11 du règlement de police, ainsi conçu: « Chaque changement de domicile doit être annoncé dans la huitaine au bureau du recensement, sous peine d'une amende de 2 fr. »

Les personnes que cela concerne sont invitées à se présenter au susdit bureau de recensement, munies de leur permis local.

Neuchâtel, le 30 juin 1894.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES EAUX

Le public est avisé que les conduites publiques seront fermées, pour travaux, dans la nuit de mardi 3 juillet à mercredi 4, depuis 10 heures du soir, dans les rues et quartiers suivants:

Plan, Cassarde, Rocher, Fahys, faub. de la Gare, Gratte-Semelle, route des Pavés, et partiellement: route de la Côte, faubourg des Sablons, Comba-Borel, faubourg des Parcs, quartier de l'Immobilier, chemin de la Boine, Pertuis-du-Sault.

L'eau sera rendue aussitôt les travaux terminés, soit au milieu de la nuit.

L'ingénieur du Service des Eaux.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Le public est informé que les deux nouveaux passages établis par la Commune, à Champ-Bougin et à Port-Roulant, pour relier les deux routes Neuchâtel-Serrières, seront ouverts à la circulation à partir de jeudi 5 juillet courant.

Neuchâtel, le 2 juillet 1894.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

Terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle au-dessus de la ville. S'adresser Etude Guyot, notaire.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE CRÉANCES

L'administration de la masse en faillite de Léon Perrin, à Neuchâtel, fera vendre, par voie d'enchères publiques, à l'Hotel-de-Ville de Neuchâtel, Salle du Tribunal, 1^{er} étage, le **jeudi 12 juillet 1894, à 9 heures du matin**, les créances suivantes:

1^o Les droits à une obligation hypothécaire souscrite en faveur de Ulysse et Léon Perrin par feu Alfred Perrin, à Noiraigue, du capital de fr. 8,187.83, dont fr. 3,241.04 appartenant à la masse de Léon Perrin, hypothèque en second rang, après fr. 10,000 sur un immeuble estimé fr. 20,000.

2^o Créances chirographaires admises au passif du bénéfice d'inventaire de feu Alfred Perrin, savoir:

a) Créance de fr. 947.39, valeur 31 décembre 1893;

b) Créance de fr. 4,297.40, valeur 31 décembre 1893;

c) Créance de fr. 222.30, valeur 31 décembre 1893;

d) Enfin créance du capital approximatif de fr. 3,365.80.

L'administrateur de la masse de Léon Perrin: DUVANEL, AVOCAT.

VENTE DE MOBILIER

Il sera procédé, le **jeudi 5 juillet**, dès 2 heures, dans l'appartement de feu

M. F. de Chambrier, rue de l'Orange-rie n° 8, à la vente aux enchères d'un **meublier en bon état**, composé de meubles meublants de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, tables, secrétaire, toilette, sofa, chaise longue, pendules, glaces, garniture de cheminée, literie, couvertures, rideaux, tentures, verrerie, vaisselle, ustensiles de cuisine. — Paiement comptant. — Le mobilier pourra être visité le même jour, de 9 h. à midi.

ANNONCES DE VENTE

ATTINGER FRÈRES, Neuchâtel

Vient de paraître:

LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Par E. QUARTIER-LA-TENTE
III^{me} série, 4^{me} livraison: la Côte-aux-Fées. — La Châtellenie du Val-de-Travers. — Les Six-Communes.

Souscription à l'ouvrage complet, 2 fr.
Souscription à un district, 2 fr. 50.
Une livraison isolée, 3 fr. 50.

FOIN NOUVEAU

à vendre, de première qualité, pour chevaux et bovins, rendu à domicile. S'adr. au bureau du journal. 503

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL

Ad. Chenevière. — Perle fausse, 3 fr. 50.
F. Coppée. — Mon franc parler, 2^{me} série, 3 fr. 50.
F. Naudier. — Le Socialisme et la Révolution sociale, 3 fr. 50.

TELEPHONE

Marbrerie RUSCONI

Bas du Mail. — Neuchâtel

Eviers en marbre blanc-foncé (qualité extra dure)

AIGUIÈRES

avec leur garniture, à prix très réduits.

TELEPHONE

BONDELLES

Arrivages tous les jours
Au magasin de comestibles
SEINET & Fils
8, rue des Epancheurs, 8

Lit d'enfant avec sommier à res-

sorts, à vendre. S'adresser Temple-Neuf 6, au second.

Plus de 200 modèles

BLOUSES

pour Dames

de Fr. 1.35, 1.90, 2.80, 4.50, 6.50, jusqu'à 10 Fr.

JUPONS DE ROBE

tout faits, assortissant à la BLOUSE, de 7 à 15 Fr.

Chez ALFRED DOLLEYRES

11, Épancheurs, 11

TÉLÉPHONE

A LA REINE DES FLEURS

MAGASIN HORTICOLE

TRÉSOR 2 bis — NEUCHÂTEL

Edouard BOREL-MONTI, horticulteur
Marchand grainier

informe son honorable clientèle et le public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de fournitures horticoles, confection de bouquets pour fêtes et noces, couronnes mortuaires et corbeilles garnies, plantes et fleurs, vannerie, décoration pour hôtels et appartements.

GRAINES DE FLEURS, POTAGÈRES ET FOURRAGÈRES (variétés recommandées par l'Etat de Genève)
OUTILS HORTICOLES, POTERIE POUR PLANTES, ÉTIQUETTES, TUTEURS, ETC., ETC.
FRUITS & LÉGUMES

Entreprise à forfait ou autrement de tous travaux pour la Suisse, terrassements, plantations, rocailles, canalisations, drainages, captation de sources, constructions pittoresques, kiosques, embarcadères, réservoirs, ruines rustiques en bois et en ciment, barrières et clôtures, ponts, etc.
Installation de serres et chauffage. Verres et mastic.

PLANS ET DEVIS

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

TOUS LES JOURS:
Petites truites de la Bense
de mon vivier du Champ-du-Moulin
AU MAGASIN DE COMESTIBLES
P. - L. SOTTAZ
RUE DU SEYON

D. CLAIRE

Rue de l'Hôpital
NEUCHÂTEL

CHEMISES

sur mesure et confectionnées.
Grand assortiment de
CRAVATES
en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE

POUR MESSIEURS.
GUÈTRES
Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, Bas et Chaussettes en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.



CETTE POUDRE
ALCALINE et ANTISEPTIQUE
blanchit les dents sans altérer l'émail.

Elle est indispensable pour bien nettoyer les dents artificielles.

A VENDRE Le citoyen Charles Matthey, maréchal, à Pesoux, offre à vendre: un char à pont à ressorts, à cheval, usagé; une voiture de côté remise à neuf; un char neuf à ressorts; une charrette double versoir, à roulette, sans chargeolet, et une charrette Dombasle, usagées.

MANUFACTURE ET COMMERCE

PIANOS

HARMONIUMS
et autres instruments de musique
choisis et garantis, des
meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO-E. JACOBI

facteur de pianos
9, RUE POURTALES, 9
(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)

NEUCHÂTEL

Dépôt à la CHAUX-DE-FONDS:
11, Rue du Parc, 11

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION
Réparations et
accords de pianos et harmoniums.
Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux.
Seul dépositaire des fabriques J. Blüthner Kaps, Görs et Kalmann, etc.

BAZARS SUISSES RÉUNIS

ZURICH — Pont de la Gare — ZURICH

La plus grandiose Exposition de la Suisse.
La plus remarquable curiosité de Zurich.
ENTRÉE LIBRE! (M. 8532 Z.)

NOUVEAUTÉS LAINE, COTON, SOIE. — J. SPERRI, ZURICH.

ALFRED DOLLEYRES, Épancheurs

Souliers

Bains

Linges

Bains

Bonnets

Bains



GRAND CHOIX

Costumes

BAINS

flanelle

3, 4, 5 & 6

francs.

Tissu spécial au mètre pour Costumes de Bains

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ & C^{ie}

Place du Gymnase, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbronn, ainsi que de notre fabrication, pour la vente et la location.

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.
Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.
Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ALBERT CUSTOR

sculpteur - marbrier

successeur de J^e ANTOINE CUSTOR, père

Ancienne Maison fondée en 1851

8 B, MALADIÈRE, 8 B, en face de l'Église catholique

DESSINS, DEVIS ET RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

Entreprise de tous les travaux de sculpture et marbrerie pour bâtiments.

68 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

FONTENAY COUP-D'ÉPÉE

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

CHAPITRE XII

En partant de Téruel, au mois de juin 1809, Paul Fontenay pouvait croire qu'il en avait fini avec l'Espagne, et deux mois après il était encore à Saragosse.

Le général Suchet l'avait rappelé à son état-major, mais il l'y avait gardé, tant il était satisfait de sa manière de servir. Il se serait hâté de le renvoyer en France, s'il en eût été mécontent.

Ainsi vont les choses aux armées, et ailleurs. Trop de mérite nuit. Le monde est aux médiocres.

Fontenay prenait son mal en patience, parce qu'il recevait assez souvent des lettres de son ami Georges de Prégny et quelquefois des lettres de M^{lle} de Gavre; mais ce qui le consolait

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

surtout de ne pas rentrer à Paris, c'est qu'il n'y aurait pas trouvé sa fiancée.

Elle avait accompagné l'impératrice à Plombières et il n'était pas encore question de revenir passer à la Malmaison la fin de l'été, pas plus que du retour de l'empereur qui, après son éclatante victoire de Wagram, s'était établi à Schönbrunn, où il attendait que l'Autriche acceptât la paix qu'il lui imposait.

Et le 18 août seulement, après plus de quatre mois d'absence, Joséphine avait revu le château qu'elle préférait à toutes les résidences impériales, parce qu'il ne lui rappelait que d'heureux souvenirs.

Elle n'y avait pas retrouvé le bonheur, quoique, en apparence, il n'y eût rien de changé à la Malmaison. Le parc était toujours aussi beau, les jardins aussi fleuris, la cour aussi brillante. Mais les nouvelles de Napoléon étaient rares, et quand il lui écrivait, quoiqu'il l'appelât encore: « Mon amie », et même: « Ma tendre amie »; quoiqu'il n'eût pas cessé de la tutoyer, ses billets laconiques ne ressemblaient guère aux brûlantes épîtres qu'il lui adressait pendant la première campagne d'Italie, en 1796.

Et plus la bonne impératrice s'attristait et s'inquiétait de ce changement, plus elle s'attachait à sa jeune lectrice, qui prenait la plus vive part à ses chagrins qu'elle avait devinés sans oser lui en parler.

Marguerite de Gavre était maintenant sa préférée, à ce point que les dames du palais en avaient conçu quelque jalousie.

Joséphine prenait plaisir à faire causer cette jeune fille qui n'avait pas de secrets pour elle, à l'entendre parler de son fiancé et se désoler de ne pas le voir. Son amour la touchait, sa naïveté la charmait. Il lui était doux d'encourager ses espérances, tout en cherchant à la calmer, et en lui répétant que Paul Fontenay, retenu par son service, n'était pas libre de revenir aussi vite qu'il l'aurait souhaité.

Elle ne lui avait pas dit qu'il était décoré, quoiqu'elle l'eût appris par le ministre de la guerre; elle voulait lui ménager une surprise quand il arriverait, et comme Paul avait eu la modestie de ne pas annoncer cette grande nouvelle à sa fiancée, Marguerite croyait que le jeune capitaine prolongeait son séjour en Espagne pour y gagner la croix que l'impératrice tenait à mettre dans leur corbeille de noces.

La chaleur fut excessive pendant ce glorieux été de 1809, et Joséphine qui en souffrait, quoiqu'elle redoutât encore plus le froid, allait souvent chercher la fraîcheur sous les ombrages du parc. Elle y allait sans son entourage d'impératrice, comme une simple châteline qui se dérobe à ses invités pour aller respirer dans ses bois; mais elle ne manquait jamais d'emmener sa chère Marguerite.

ACHAT & VENTE DE MEUBLES NEUFS & D'OCCASION

A vendre de suite deux ameublements de salon, lits jumeaux et autres, canapés, secrétaires, divans, chaises, tables en tous genres, fauteuils depuis fr. 15, commodes, lavabos, armoires, chaises-longues et potagers.

Rue du Coq-d'Inde 24.

Accordéon On offre à vendre un bon accordéon viennois, presque neuf, 3 rangées. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis. 514

APPARTEMENTS A LOUER

A louer à Pesenz, pour Noël prochain, un agréable logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser étude Lambelet, notaire à Neuchâtel.

SÉJOUR D'ÉTÉ

au VAL-DE-TRAVERS

A louer de suite un joli logement de 3 chambres et cuisine avec eau. S'adr. au Cabinet de lecture, Terreaux 7, Neuchâtel, ou à M^{me} veuve de Fritz Kurz, Môtiers.

A la même adresse, chambre meublée avec pension si on le désire.

93 Pour cause de départ, à remettre de suite ou pour St-Jean, à des personnes soigneuses, un appartement de 6 ou 7 chambres, avec balcon et belles dépendances. S'adr. au bureau du journal.

Pour séjour d'été

à Serroue, sur Corcelles, logement de deux chambres et cuisine. S'adresser à Ulysse Hirschy, propriétaire, au dit lieu.

Dès maintenant, à louer, à Trois-Portes, un bel appartement de 3 chambres avec dépendances et jardin. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, au centre de la ville, un appartement de 3 chambres et belles dépendances. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, au centre du village d'Haute-rive, un logement composé de 2 chambres, alcôve et cuisine, dépendances avec jardin. S'adresser à M. Magnin-Robert, à Haute-rive.

SAINT-BLAISE

A louer, au bas du village de Saint-Blaise, un logement de six chambres, cuisine, fruitier, cave et gâletas, portion de jardin. S'adresser au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise.

CHAMBRES A LOUER

Jolies chambres au soleil, avec pension soignée. Industrie 15, 2^{me} étage.

Jolie chambre meublée, à louer, pour un monsieur ou une demoiselle rangée. S'adr. rue Purry 6, 3^{me} étage.

Jolie chambre meublée, exposée au soleil, pour une personne tranquille. Industrie 10, rez-de-chaussée.

Belle chambre meublée ou non, disponible tout de suite, rue du Seyon 12, 3^{me} étage.

Jolie chambre et pension pour un jeune homme. Ruelle Dupeyron 1, 2^{me} étage.

Chambres et pension pour familles ou jeunes gens. Rue Pourtales 13, 3^{me} étage, à gauche.

Jolie chambre meublée, pour deux coucheurs. S'adresser faubourg de la Gare n° 1.

A louer, à un monsieur, une chambre meublée simplement. Faubourg de l'Hôpital 15, 3^{me} étage.

Chambre non meublée, avec réduit, à louer pour le 1^{er} juillet. Hôpital 4, au 3^{me}, à gauche, maison Delachaux.

Jolie chambre meublée, avec pension, ou pension seule, rue Coulon 2, 3^{me} étage.

Chambre meublée, pour un ou deux messieurs soigneux. Faubourg du Lac 4, au 1^{er}.

Jolie chambre meublée. S'adr. Avenue du 1^{er} Mars n° 10, rez-de-chaussée.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, dès le 1^{er} juillet 1895, tous les locaux occupés présentement par l'Administration des Postes pour ses divers services, à Neuchâtel. S'adresser à l'Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

sais, et si rien ne l'a retardé en route, il doit être à Paris.

— Oh! Madame, il serait déjà venu à la Malmaison, s'écria Marguerite.

— Il va venir. Je l'attends.

— Aujourd'hui?...

— Dans un instant. Et tenez!... le voici.

M^{lle} de Gavre leva les yeux et vit Paul qui s'avancait, le chapeau à la main. Ses épaulettes d'or et sa croix d'argent brillaient au soleil. Son visage avait bruni, sa taille s'était corsée. On eût dit qu'il avait grandi. Mais il avait toujours ses grands yeux noirs et doux, son bon sourire et sa physionomie expressive et sympathique.

Il était rayonnant et pas du tout troublé. Il baisa la main de l'impératrice et il allait baiser la main de sa fiancée, lorsque la bonne Joséphine lui dit gaiement:

— Non, non... sur les deux joues...

Un mari qui revient de la guerre a bien le droit d'embrasser sa femme; mari, vous ne l'êtes pas encore, mon cher Paul, mais vous le serez dans un mois, et j'espère que Napoléon signera au contrat. Il sait que je vous marie et il approuve votre mariage.

Les amoureux après s'être embrassés, étaient restés debout, la main dans la main, pâles de joie et muets de bonheur.

— Ne me racontez pas vos aventures en Espagne, reprit leur protectrice; je les connais, mon cher Paul. Je me suis

LA FLEUR D'AVOINE DE C.-H. KNORR est la meilleure nourriture pour les enfants. Plus de 100,000 enfants sont nourris annuellement avec la fleur d'avoine de C.-H. KNORR; c'est la meilleure preuve de la bonté de ce produit.

Se trouve dans toutes les épiceries et drogueries.

Ancien et important commerce de vins & spiritueux, gros & détail, avec magasin d'épicerie à la CHAUX-DE-FONDS

à REMETTRE, pour cas de santé, en Saint-Georges 1895. — Grandes caves, vastes entrepôts, beau logement au soleil; le tout au centre des affaires. — Remettre les offres à l'agence Haasenstein & Vogler, à Chaux-de-Fonds, sous chiffre H. 1927 Ch.

VENTE DE BOIS

La Commune de Neuchâtel met en vente:

N°s 1 à 5, 4 toises de hêtre, à 40 fr. la toise.
et 1 toise de sapin, à 28 fr.
payable au comptant, qui se trouvent en gare de Neuchâtel.
S'adresser au bureau des finances de la Commune, ou à Monsieur Lambert, voiturier, à la gare.

CHARCUTERIE GÉNÉRALE

L^s SCHWAB

Rue des Épancheurs 5

Grand assortiment de jambons garantis. Spécialité de jambons à manger crus. Grand choix de charcuterie fine, tous les jours fraîche. Pâtés froids.

Médaille d'or et diplôme d'honneur aux Expositions. — Exportation dans tous les pays du monde. — 20,000 attestations fin octobre 1887, pour le meilleur remède du monde contre les

No. 4711

Moyen le plus agréable et le plus efficace pour rafraîchir et purifier l'air des chambres

Eau de Cologne (Étiquette bleu-or) de FERD. MÜLHENS, COLOGNE. Reconnue comme la meilleure marque. En vente dans presque tous les bons commerces de parfumerie.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter ou à louer, à Neuchâtel, une jolie

PETITE PROPRIÉTÉ

avec jardin d'agrément et potager. Adr. les offres sous chiffre N. 3673 J. à l'agence Haasenstein & Vogler, à St-Imier.

GRANDE BAINOIRE

à vendre. Rocher 34.

Un des derniers jours de ce brûlant mois d'août, sa lectrice était assise près d'elle sur un banc de gazon, devant la colonnade de ce petit temple de l'Amour, ou, un soir de novembre, Carénac avait attendu Paul Fontenay pour y voir une querelle qui avait eu les suites les plus imprévues.

Pourquoi l'impératrice avait-elle pris pour but de promenade ce coin du parc, qu'elle ne visitait guère, car il fallait marcher assez longtemps pour s'y rendre? Marguerite, qui connaissait le cœur de sa souveraine, pressentait que c'était pour lui parler de l'absent, et elle ne se trompait pas.

— Vous souvenez-vous? lui demanda Joséphine en lui montrant la prairie qui s'étendait à leurs pieds et le taillis où elles avaient surpris Paul prêt à croiser le fer avec le terrible commandant.

Marguerite se souvenait, mais elle était trop émue pour dire tout ce qu'elle éprouvait.

— Vous ne l'avez revu qu'une fois depuis que je vous ai fiancés, reprit l'impératrice; il venait d'échapper à la mort qu'il avait bravée pour sauver Napoléon du poignard d'un assassin. Dieu l'a protégé. Vous le reverrez encore, et cette fois il sera en uniforme de capitaine.

La jeune fille soupira et Joséphine devina que ce soupir voulait dire: « Hélas! il tarde bien. »

— Vous le reverrez plutôt que vous ne le pensez. Il a quitté l'Espagne, je le

A LOUER

UN BEAU MAGASIN

avec belle devanture
POUR NOËL 1894

S'adresser magasin Barbey & Co.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour fin juillet ou commencement d'août, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, au centre de la ville. S'adresser à M. le pasteur Guye, route de la Gare 8, ou Parcs 4, au 3^{me}.

On demande à louer, pour le 20 juillet, un appartement de deux pièces et cuisine, à la rue de l'Industrie ou environs. S'adresser Maladière 14, Neuchâtel.

Jeune Allemand (instituteur) cherche chambre et pension dans une famille neuchâteloise, pour apprendre la langue française. Offres, avec indication du prix, sous chiffre E. K. 10, poste restante, Neuchâtel.

518 On demande à louer, pour le 24 septembre 1894, un logement de deux ou trois chambres, si possible au centre de la ville. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer, aux environs de Neuchâtel, une **petite** propriété. Adr. les offres au bureau du journal, sous les initiales A. H. 457.

On demande un logement de 4 pièces aux abords de la ville. Adresser les offres à M^{me} Louise Huguenin, à Cressier.

OFFRES DE SERVICES

Un jeune homme de 18 ans, qui parle l'allemand, l'italien et le français, désire se placer comme garçon d'hôtel ou de magasin. Certificats à disposition. Ecrire poste restante, M. D. 30, Neuchâtel.

519 Un garçon de 16 ans, intelligent, cherche à se placer tout de suite, de préférence dans un hôtel, comme sous-portier, ou dans un grand commerce. Il parle passablement le français et peut produire de bons certificats d'école. Le bureau du journal indiquera.

Deux jeunes filles de Thoune, d'extérieur agréable, cherchent à se placer, dès le 20 juillet, avec occasion d'apprendre le français, dans pensionnats ou bonnes familles. — S'adr. au Bureau de placement Zwahlen, à Thoune.

Une jeune fille, qui aime les enfants, cherche à se placer comme bonne. S'adr. à M^{me} Billaud-Mayor, à Serrières.

UNE JEUNE FILLE

de 19 ans, ayant appris l'état de tailleur et parlant passablement le français, **demande place** auprès d'enfants dans une bonne maison. Adresse : Julie Fries, Alemannengasse 8, Bâle. (Hc. 2306 Q.)

512 Une jeune fille vaudoise demande place, pour aider dans un petit ménage ou pour bonne d'enfant. S'adresser au bureau de la Feuille qui indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Un jeune homme de 16 à 18 ans, honnête, travailleur et de très bonne santé, désirant apprendre le service de **valet de chambre**, trouverait place dans une famille protestante française, à Lucerne. Adresser les offres de service, avec photographie et copies de certificats, au bureau du journal, sous les initiales R. L. 515.

AVIS

517 On demande, pour service de maison, un valet de chambre d'âge mûr, bien stylé et sachant conduire un cheval. Le bureau du journal indiquera.

renseignée et je sais que vous vous êtes noblement comporté. Ce pauvre maréchal Lannes vous avait rendu ce témoignage avant d'aller mourir héroïquement à Essling. Depuis, le général Suchet m'a appris le fait d'armes qui vous a valu la croix.

Et elle ajouta : — Ce n'est pas lui qui m'a appris que vous n'avez pas réussi à sauver la fortune de Marguerite.

— Je l'ai écrit à Georges de Prégny, murmura Fontenay.

— Et M. de Prégny m'a montré votre lettre. J'ai averti l'empereur de cette fâcheuse aventure et il m'a autorisée à doter la fille d'un de ses plus braves généraux tombé au champ d'honneur. Notre chère Marguerite n'aura pas la fortune que cet homme lui a volée, mais j'ai assuré son avenir... et le vôtre. Vous allez rentrer avec votre grade dans la maison de l'empereur, à moins que...

Joséphine n'acheva pas, mais Fontenay devina la pensée qui lui était venue tout à coup. Elle avait pensé au divorce, toujours menaçant, et elle s'était rappelée que, si ce malheur la frappait, le fils de son amie d'enfance aurait à choisir entre le brillant état-major de Napoléon et la triste cour de l'impératrice répudiée.

— En attendant son retour, reprit-elle en s'efforçant de sourire, je vous attache à ma personne. Un de mes trois écuyers est absent. Vous le rem-

On demande, pour le courant de juillet, un jeune homme de langue française, sachant bien traire et si possible travailler à la vigne, et muni de bonnes recommandations. — S'adr. à A. Udriet, Trois-Rods sur Bondry.

511 On demande, pour tout de suite, une femme de ménage propre et active. Demander l'adresse au bureau du journal.

On demande, à l'hôtel Beau-Séjour, à Lignières, une jeune fille robuste, comme aide de cuisine. S'y adresser.

On demande, pour de suite, une jeune fille sachant faire le ménage et garder des enfants. — S'adr. rue du Râteau 4, au 1^{er} étage.

On demande une domestique bien recommandée, pour faire un petit ménage. Entrée immédiate. S'adresser à M^{me} Jean Montandon, à Bondry.

On demande deux très bonnes cuisinières, une pour Paris, une pour La Chaux-de-Fonds. Bons gages. Excellentes références sont exigées. Ecrire case postale 1117, La Chaux-de-Fonds.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour de suite, un jeune homme comme aide-jardinier. S'adresser à Ch.-L. Berger, jardinier, Fahys 21.

Institutrice musicienne

demandée auprès d'enfants par une famille allemande. Adresser les offres au bureau du journal, sous les initiales G. B. P. 520.

456 Pour une belle campagne avec serres, du Vignoble neuchâtelois, on cherche un **TRES BON** jardinier, parfaitement recommandé. S'adr., par écrit, en envoyant les certificats ou leur copie. — Le bureau du journal indiquera.

BOULANGER

510 On demande, pour entrer de suite, un jeune ouvrier boulanger, fort et robuste. Gage : 30 fr. par mois. S'adr. au bureau de la Feuille.

COMPTABLE

Un jeune homme de 20 ans, de toute moralité, ayant une bonne écriture et pouvant fournir des preuves de capacité, demande une place dans un bureau ou, à défaut, dans un magasin. Peut entrer de suite. S'adr. à M^{me} Gury, pension Favarger-Möry, rue de l'Orangerie 4, Neuchâtel.

Un homme de 28 ans, marié et sérieux, parlant allemand et français, demande place de voyageur dans une bonne maison de vins ou liqueurs ou denrées coloniales. S'adr. sous chiffres B. C. 1894, poste restante, Bienne.

Un jeune homme

de 18 ans, fils d'un marchand de vin de la Suisse allemande, qui sait assez la langue française, désire entrer dans un **bon commerce de vins**, comme volontaire ou apprenti, pour apprendre à fond le français et les affaires. Il préférerait la campagne à une grande ville. Entrée de suite. S'adresser sous chiffre T. 7582 L., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

APPRENTISSAGES

Apprentie demandée

Une brave fille aurait l'occasion d'apprendre, dans des conditions avantageuses, le **métier de couturière pour dames**, en même temps que la langue allemande.

Adresser les offres par écrit sous chiffre F. 2743 Z. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Zurich. (H. 2743 Z.)

placerez. Et comme ma chère lectrice conserve provisoirement ses fonctions auprès de moi, vous la verrez tous les jours.

Marguerite mourait d'envie de se jeter aux pieds de sa bienfaitrice pour la remercier, mais Joséphine se leva. L'audience était finie. Elle l'avait préparée pour se donner la joie d'assister aux premiers transports des amoureux qu'elle venait d'unir. Fontenay, arrivé à Paris, le matin, avait trouvé chez lui un billet qui l'invitait à se rendre, vers trois heures, au Temple de l'Amour, dans le parc de la Malmaison, à y venir en grande tenue et à ne voir personne avant de s'y présenter.

Fontenay avait deviné et il n'avait eu garde de manquer à ce rendez-vous impérial ni à la consigne, car il n'était même pas allé chez Georges de Prégny.

Il n'avait vu que Tournesol qu'il ramenait en France et qui l'avait aidé à revêtir son bel uniforme, rehaussé par la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

— Vous n'entrerez en fonctions que demain, reprit Joséphine. Aujourd'hui, vous êtes libre. Dites à M. de Prégny que M^{me} de Gavre s'appellera bientôt M^{me} Paul Fontenay.

Le capitaine, ému jusqu'aux larmes, prit congé, traversa le parc, remonta dans la voiture attelée en poste qui l'attendait sur la route, et se fit conduire à fond de train chez son ami.

(A suivre.)

AVIS DIVERS

RÉUNION RELIGIEUSE

La réunion annuelle de la **Tourne** aura lieu, Dieu voulant, le mercredi 4 juillet, à 9 heures du matin.

Les chrétiens des diverses dénominations y sont cordialement invités.

On utilisera les *Hymnes du Croquant*.

" Le Comité.

Union internationale

DES

AMIES DE LA JEUNE FILLE

Le bureau de renseignements, rue du Coq-d'Inde 5, au rez-de-chaussée, sera fermé pendant les mois de juillet et d'août.

Société Pastorale Suisse

Le public de Neuchâtel est informé que la Société pastorale suisse aura, cette année-ci, après un intervalle de 15 ans, son assemblée générale dans notre ville. La date en est fixée aux 27, 28 et 29 août prochain. — Le comité central de la Société pastorale suisse se permet d'adresser un appel aux personnes bienveillantes qui seraient disposées à loger des pasteurs chez elles pendant ces jours-là, et les prie de bien vouloir s'annoncer à M. le pasteur Courvoisier ou à M. Bauler, pharmacien, en ville.

LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

du district de Bondry

ouvre un concours de plantations de vignes greffées sur plants américains. Les propriétaires de vignes, membres de la Société, qui désirent prendre part au concours pour les plantations qui sont sur le territoire du district, sont priés de s'inscrire chez le secrétaire, M. Jean de Chambrier, à Bevaix, **jusqu'au 15 juillet**.

La Société de Navigation à vapeur

des lacs de Neuchâtel et Morat

informe le public que le service spécial des marchandises sera organisé mercredi 4 juillet, à l'occasion de la foire de Morat :

Départ de Neuchâtel, 5 h. 30 matin.
Arrivée à Morat, 7 h. 30 "

Départ de Morat, 1 h. 30 soir.
Arrivée à Neuchâtel, 4 h. — " envir.

Le Gérant.

Chemin de fer Régional N.-C.-B.

Emprunt hypothécaire 4 1/2 %

Le semestre d'intérêt au 1^{er} juillet est payable chez MM. Péro et Co, contre remise du coupon n° 2.

A. DUVANEL

NCTAIRE & AVOCAT

a transféré ses bureaux

rez-de-chaussée

10, Avenue du 1^{er} Mars, 10
NEUCHATEL

Avis aux entrepreneurs

Le Club de Lawn-Tennis de Neuchâtel met au concours l'exécution immédiate des travaux pour l'installation de deux places de jeu, au Verger des Cadolles, à savoir : fouilles et nivellement, empiérement et bétonnage.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, jusqu'au 5 courant, auprès de M. G. Nicolas, banquier, rue Purry 2.

AVIS AUX PÊCHEURS

Deux dames se recommandent aux pêcheurs pour le montage, raccommodage et le filochage des filets. Montage, 3 fr. par filet; montage tramaille, lac et rivière, 20 et 25 centimes par mètre. S'adresser Temple-Neuf n° 24, 3^{me} étage.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS

M^{me} Caroline Dubois

SAGE-FEMME

Rue de la Demoiselle 135, Chaux-de-Fonds
reçoit des pensionnaires

Discretion — Prix modérés

LA GLADBACH

Compagnie anonyme d'assurance contre l'incendie

Capital entièrement émis.	Fr. 7,500,000
Recettes de primes et d'intérêts de capitaux pendant l'année 1893.	» 3,944,045
Réserve. Capital et primes nettes	» 1,497,031
Somme assurée pendant l'année 1893	» 2,481,339,008

La Compagnie assure, à primes fixes, les bâtiments, mobiliers domestiques et industriels, objets ruraux, marchandises et machines de tous genres, contre l'incendie, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur et la foudre; elle assure également à primes fixes contre les bris des glaces.

Pour les assurances s'adresser à :

MM. Paul Hirschy, Agence à Neuchâtel, Avenue du 1^{er} Mars n° 12.

Paul Bornoz, Agence à Chaux-de-Fonds.

(K. a. 223/6)

LE MAGASIN D'OPTIQUE

M^{me} VEUVE LUTHER

est transféré provisoirement

7, PLACE PURRY, 7

à côté de la maison BOREL, bijoutier.

Maladies des yeux

Le Dr VERREY, médecin-occuliste, à Lausanne, reçoit à Neuchâtel, rue de la Treille n° 3, tous les mercredis, de 10 1/2 heures à 1 heure.

PENSION-FAMILLE

Faubourg du Lac 21, 3^{me} étage.
Jolies chambres au soleil; bonne cuisine; service soigné.

Une veuve prendrait en pension un ou deux enfants, depuis l'âge de 2 à 12 ans. Bons soins sont assurés. S'adr. maison D., vis-à-vis de la fabrique Perret, au Plan.

Pensionnat de jeunes filles

de M^{lle} Emma Stahlecker

REUTLINGEN (Wurttbg.)

Jeunes filles ayant l'intention de suivre l'école de travaux féminins ou d'utiliser diverses occasions de se perfectionner, seront reçues affectueusement, pour le 1^{er} septembre, dans mon

PENSIONNAT

nouvellement fondé. Prospectus avec références sont à disposition. Adresser les demandes jusqu'au 15 août, à Stuttgart, Christophstr. 4, et ensuite à Reutlingen, Fabrikstr. 1. (H. 72610)

CAFÉ de TEMPÉRANCE

7, Rue du Trésor, 7

Pour cause de réparations et d'agrandissement des locaux, le café est transféré même maison, au 1^{er} étage.

Deux maîtres allemands désirent pension alimentaire dans une famille, pour 15 jours, de préférence chez des collègues. Offres et prix sont à adresser, jusqu'au 9 juillet, au bureau du journal, sous les initiales G. L. 516.

OUVERTURE DE BOULANGERIE

Le soussigné annonce au public de Neuchâtel et des environs que, à partir du 28 juin, il ouvrira une boulangerie aux Sablons, maison de M. Allanfranchini

près de la voie ferrée

Il se recommande au mieux, assurant un service soigné.

Arnold FLURY, boulanger.

Gain certain

partout et pour toute personne solide. Pas d'interruption notable du travail habituel. Pas de déplacement. Pas de risque. S'adres. sous « Verdienst » à Orell Füssli, annonces, Zurich. (O. F. 1404)

ÉCHANGE

Un instituteur d'école secondaire, près Berne, désire placer, en échange d'un garçon ou d'une fille, son fils, âgé de 15 ans, dans la Suisse française, de préférence chez un chef de gare. S'adr. à M. F. Rothenbühler, inst. sec., à Münsingen, ou à M. Ch^e Cortaillood fils, Auvernier.

PARQUETS

Entreprise de nettoyage et cirage de parquets, à forfait et à l'abonnement. Prix modérés. S'adr. Seyon 20, 3^{me} étage.

Atelier de Tapissier

TELL CALAME, tapissier, a l'honneur d'informer ses amis et connaissances et le public en général, qu'il vient de s'établir à Neuchâtel; il prend la liberté de se recommander à eux pour tous les ouvrages concernant son métier.

Ayant travaillé pendant nombre d'années dans les principales maisons de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, il est à même de garantir la parfaite bien facture des travaux qui lui sont confiés, en meubles, literie, stores, réparations en tous genres, entreprises de déménagements, etc.

Il se charge aussi des travaux à exécuter au domicile de ses clients.

L'atelier est installé provisoirement Prébarreau 9, maison Richème.

M^{lles} NOFAIER, tailleuses

informent leur bonne clientèle et l'honorable public qu'elles ont transféré leur domicile :

Rue de l'Industrie n° 21, 2^{me} étage.

Pension Favarger - Möry

Rue de l'Orangerie 4, 1^{er} étage

— Pour familles, dames et messieurs. —

Dîners à emporter.

Une honorable famille, à Bâle, cherche une jeune fille en pension, qui voudrait apprendre l'état de tailleur ou suivre les classes. S'adr. à M^{lle} Meyer, rue du Château 3, Neuchâtel.

Changement de domicile

Je porte à la connaissance de ma clientèle et du public en général, que mon magasin est transféré

Rue des Terreaux 5

Se recommande, WYSS-THEILER

498 Une personne ayant l'habitude de soigner les enfants en recevant un petit en pension. S'adresser au bureau de la Feuille qui indiquera.

Un homme âgé de 34 ans demande un emploi quelconque. — Bonnes recommandations. S'adres. à Jean Montandon, juge de paix, à Bondry.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances.

29. Henri-Jean, à Luigi Da Poyan, mineur, et à Maria-Susanna née Christen.

30. Jeanne-Madeleine, à Charles-Edouard Studer, conducteur au J.-S., et à Anna née Mayor.

Décès.

28. Maurice-Auguste Guglianetti, peintre-gypseur, Italien, né le 7 juillet 1871.

28. Edouard-Frédéric Borel, Neuchâtelois, né le 24 juin 1894.

29. Jacob Kunz, cultivateur, Bernois, né le 8 février 1855.

29. Louis Henry, agriculteur, veuf de Henriette née Schwab, Neuchâtelois, né le 28 février 1817.

30. Anne-Eugénie née Pasteur, veuve de Jean-Ulrich Tagmann, St-Galloise, née le 15 juin 1816.

UN SIMPLE ARTISAN

« Vous aurez l'obligeance de m'excuser si mes renseignements ne sont pas tout à fait clairs, car je ne suis qu'un simple artisan et n'ai reçu aucune éducation. »

C'est en ces termes que finit une lettre fort intéressante qui nous a été adressée dernièrement. D'après ce qu'il nous écrit, il paraîtrait que notre correspondant, ayant perdu la santé il y a environ quatorze ans, s'était empressé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la recouvrer. Il alla en premier lieu consulter le médecin de Grancey qui lui ordonna des bains chauds et lui remit une poudre jaune qu'il devait prendre avec sa soupe. Un tel traitement, suivi pendant plusieurs semaines, n'ayant produit aucun soulagement, il se rendit alors chez un fameux herboriste qui lui conseilla de prendre une infusion de menthe après chaque repas. Il consulta ensuite une certaine dame qui s'occupait de médecine, elle lui vanta les effets d'un sirop, à elle seule connu, puis lui remit un petit paquet contenant des herbes, qu'il devait faire bouillir. D'autres médecins lui recommandèrent l'usage de poudres et d'emplâtres, mais en dépit de tous les efforts qu'il faisait pour se guérir, ses souffrances ne faisaient qu'augmenter. « J'avais, dit-il, des douleurs par tout le corps, et ma langue était toute empâtée, mes yeux devenaient jaunâtres, et c'est à peine si je pouvais prendre un peu de nourriture dans la matinée; vers le soir je ne pouvais rien manger du tout. Il m'était presque impossible de me coucher de tout mon long ou même de courber le dos, et la moindre marche m'était rendue pleine de difficulté. »

A cette période de sa maladie, il lui tomba sous le main, comme par hasard, une petite brochure traitant des différentes affections communes en France. Un ami, sans doute, la lui avait envoyée par la poste. Sans chercher plus longtemps qui cet ami pouvait être, il s'empressa de lire le petit livre et, sous le titre « Indigestion », il découvrit, fidèlement décrits, tous les symptômes qu'il avait lui-même ressentis. L'auteur de l'article exaltait les mérites d'un remède nommé « la Tisane américaine des Shakers », et qui possédait, ce que l'artisan ne savait pas à cette époque, une renommée universelle pour la cure de cette indisposition et ses terribles résultats. Emu au plus haut degré par cette lecture, il s'empressa d'écrire à M. Fanyau, pharmacien à Lille, afin que ce monsieur, qui lui semblait être l'introduit de la Tisane en France, lui en envoyât immédiatement une bouteille. Comme la distance était considérable, il fallut quelque temps avant que le paquet tant désiré lui fût parvenu. « Cette phase de ma maladie », ajoute notre correspondant, « fut la plus douloureuse pour moi : je souffrais tellement que parfois j'en pleurais ! » Mais l'heure de la délivrance allait bientôt sonner.

Dans la lettre adressée à M. Fanyau, et dont nous citons les principaux passages, l'auteur ajoute : « Dès que j'eus pris la première dose de la merveilleuse Tisane américaine des Shakers, je ressentis un soulagement qui, depuis, n'a fait qu'augmenter avec le temps. Nous sommes aujourd'hui au 17 du mois de septembre 1889, mon appétit m'est revenu et, avec lui, le sommeil réparateur; je puis me promener longuement et tous mes mouvements ont repris leur ancienne élasticité sans me faire éprouver la moindre douleur. J'ai le cerveau reposé, ma langue est dans son état normal, en un mot, je puis dire que ma santé est excellente. »

Cet homme modeste, qui se dit « simple artisan », s'appelle M. V. Michaut, et demeure à Grancey-le-Château (Côte-d'Or). Les milliers de personnes qui liront l'histoire de ses souffrances pourront le complimenter sur son rétablissement miraculeux. Nous pouvons ajouter que le remède qui a pu amener ce rétablissement, comme par l'effet d'une baguette magique, lorsque toutes les ordonnances des médecins étaient restées impuissantes, doit avoir sa place marquée dans toutes les familles.

Pour recevoir gratis une intéressante brochure illustrée et explicative, écrire à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord).

Dépôt dans les principales pharmacies. — Dépôt général : pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille.

Etoffes d'été et d'occasion

LES FUNÉRAILLES DE M. CARNOT

Afin de compléter le récit de la journée de dimanche à Paris, que le télégramme nous a apporté hier, nous devons revenir sur les discours que MM. Challemel-Lacour et de Mahy ont prononcés au Panthéon.

M. de Mahy, vice-président de la Chambre, exprime la tristesse, l'amertume et la colère qui ont débordé du cœur de la France en deuil quand elle a appris l'attentat brutal et monstrueux commis à Lyon. Jamais, dans le cours de l'histoire, chef d'Etat n'a emporté des regrets plus sincères. Nous pleurons en Carnot le citoyen qui a su concilier à la République l'estime et la sympathie du monde entier. M. de Mahy retrace la vie de Carnot, entièrement dominée par le sentiment patriotique.

A sa sortie de l'Ecole polytechnique, il voulut aller occuper un poste en Savoie, pensant qu'il trouverait l'occasion d'être utile à une population récemment entrée dans le giron de la patrie; puis, en 1870, on le vit parmi ceux qui combattirent avec l'énergie du désespoir et organisèrent la résistance à outrance. A l'assemblée nationale, il fut l'un des 167 représentants qui votèrent la continuation de la guerre, ne pouvant se résigner au démembrement de la patrie.

Plus tard, Carnot s'attacha passionnément au maintien de la paix et, comme chef de l'Etat, il sut, tout en gardant d'excellentes relations avec les puissances, assurer à notre pays l'alliance du grand empire du Nord. Tel est l'homme qu'un lâche attentat vient de faire disparaître! Heureusement, il n'est pas au pouvoir! Heureusement, il n'est pas au pouvoir! Un assassin de compromettre la République; un crime ne détournera pas les représentants du peuple de leur œuvre de progrès démocratique et d'ordre public.

Carnot nous a lui-même engagés à poursuivre ce travail quand il a dit à Lyon: « La République assurera la réalisation des réformes nécessaires en assurant la stabilité des pouvoirs et la confiance du pays dans son avenir. » Ces réformes, il faut les entreprendre sans retard. Il y a des criminels à punir, mais il y a aussi des malheureux à secourir. Songeons à nos frères, malheureux par leur faute ou par la nôtre, mais dignes de compassion pour la plupart et bien souvent dangereux soit par leur nombre, soit par l'excès même de leur misère! Il faut leur montrer que nous nous occupons d'eux avec sincérité pour améliorer leur sort; il y a un certain équilibre à établir. Nous nous trouvons en présence d'une double nécessité évidente: celle d'un sérieux travail de réformes et celle d'une énergique répression.

Le peuple souverain nous donne l'exemple; il entend qu'on en finisse avec les fauteurs de désordre. En présence de ce cercueil, la Chambre doit prendre l'engagement de suivre la politique ferme et prévoyante que réclame la patrie.

M. Challemel-Lacour, au nom du Sénat, fait un parallèle entre Lazare Carnot et son petit-fils, chez lequel tout est aimable et pacifique. Le président est tombé, victime de son excessive confiance, sous les coups d'un misérable assassin. « Il représentait le calme parmi nous. Que ce calme nous inspire en présence de l'énigme ouverte par ce grave événement! Nous trouverons la solution du problème dans l'amour de la patrie et dans le culte inflexible de la loi. »

Après le défilé de la foule devant le cercueil, celui-ci a été descendu, non pas dans le caveau proprement dit, mais dans la crypte qui constitue la partie du sous-sol la plus voisine du lycée Henri IV.

C'est dans cette crypte que se trouvent encore les cercueils de Victor Hugo et de Jean-Jacques Rousseau. C'est dans la première chapelle, à droite en entrant, à côté de celle où est le cercueil de Jean-Jacques Rousseau qui le séparera seul de Victor Hugo, que sera placé provisoirement le cercueil de M. Carnot, sur une sorte d'autel tendu de noir et adossé au mur.

— La nuit de dimanche a été très calme à Paris. Aucun incident. Tous les journaux sont unanimes à constater que les obsèques de M. Carnot ont été absolument triomphales.

Le *Radical* fait remarquer que la mort de M. Carnot, lequel n'avait pas d'ennemis de son vivant, lui a acquis une immense popularité. Le *Rappel* dit que les anarchistes, en tuant M. Carnot, l'ont fait entrer dans l'immortalité. Les *Débats* jugent l'attitude de la population aux obsèques du président comme digne en tous points et de lui et de la France.

D'autre part, tous les journaux de toutes les nuances reconnaissent que l'empereur d'Allemagne, en gracieux les deux officiers français emprisonnés, a fait un acte de courtoisie, de chevalerie et de générosité dont les patriotes les plus farouches doivent être touchés.

L'attentat de Lyon. — Voici le récit que Caserio a donné lui-même sur les circonstances dans lesquelles il a perpétré l'assassinat du président Carnot: «... Enfin s'avança la voiture du président, dont les chevaux avaient leur tête à trois pas environ de l'arrière du dernier peloton. De chaque côté de la voiture, il y avait un cavalier. La tête du cheval du cavalier de droite se trouvait à peu près au niveau de la tête du président de la République. Au moment où les derniers cavaliers de l'escorte passaient en face de moi, j'ai ouvert mon veston. Le poignard avait la poignée en haut — dans l'unique poche du côté

droit, à l'intérieur de la poitrine, — je l'ai saisi de la main gauche, puis d'un seul mouvement, bousculant les deux jeunes gens placés devant moi, reprenant le manche de la main droite et faisant de la main gauche glisser le fourreau qui est tombé à terre sur la chaussée, je me suis dirigé très vivement, mais sans bondir, tout droit sur le président, en suivant une ligne un peu oblique en sens contraire du mouvement de la voiture.

« J'ai appuyé la main gauche sur la voiture et j'ai d'un seul coup porté légèrement de haut en bas, la paume de la main en arrière, les doigts en dessous, j'ai plongé mon poignard jusqu'à la garde dans la poitrine du président. Ma main touchait son habit. J'ai laissé le poignard dans la poitrine du président et il restait au manche un morceau de papier du journal. En portant le coup j'ai crié, fort ou non, je ne puis le dire: « Vive l'anarchie! »

« Le coup porté, je me suis d'abord rejeté en arrière vivement; puis, voyant qu'on ne m'arrêtait pas instantanément et que personne ne semblait avoir compris ce que j'avais fait, je me suis mis à courir en avant de la voiture, et en passant à côté des chevaux de la voiture du président, j'ai crié encore une fois: « Vive l'anarchie! » cri que les gardiens de la paix ont bien entendu. Puis je passai devant les chevaux du président et derrière l'escorte, me dirigeant sur la gauche obliquement pour tâcher de pénétrer dans la foule et de disparaître. Des femmes et des hommes ont refusé de me laisser passer. Puis on a crié derrière moi: « Arrêtez-le! »

« Un gardien de la paix m'a mis le premier la main au collet par derrière, et j'ai été aussitôt saisi par une vingtaine de personnes. »

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

M. Crispi a déposé à la Chambre deux projets de loi, punissant l'instigation et l'apologie des faits qualifiés crimes, qui ont été renvoyés, après une vive discussion, à une commission qui fera rapport immédiatement.

— On a arrêté de nombreux anarchistes que la police va poursuivre pour affiliation à des Sociétés de malfaiteurs.

— Nous avons dit que le journaliste Bandi, assassiné à Livourne, avait succombé à ses blessures, après qu'on eût essayé de lui faire subir une opération. Avant de mourir, M. Bandi a constaté qu'il succombait dans les mêmes circonstances que M. Carnot.

On croit qu'à la suite de ce meurtre l'Italie se décidera à prendre l'initiative de propositions tendant à introduire des mesures internationales contre les anarchistes.

On assure également que le gouvernement renonce maintenant au projet d'amnistie dont il avait été question.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— A Liège, l'épidémie cholérique, qui avait presque disparu, a repris avec une nouvelle intensité. Il y a eu samedi 10 cas et 2 décès.

NOUVELLES SUISSES

Berne. — Dimanche soir a éclaté une rixe dans un établissement de Neuveville. Un Italien et un Tessinois ayant hautement approuvé l'assassinat de M. Carnot, deux horlogers français, MM. G. père et fils, les ont souffletés. Les premiers ont alors tiré leurs couteaux et ont fait au père G. une blessure qui a nécessité son transport à l'hôpital, mais qui heureusement ne met pas sa vie en danger.

— Une messe pour le repos de l'âme de M. Carnot a été célébrée dimanche à midi à l'église française de Berne, qui sert aussi pour le culte catholique romain. L'église était toute tendue de draperies noires. Au milieu avait été dressé un catafalque orné de couronnes et de drapeaux français voilés de crêpe.

L'évêque de Soleure, venu spécialement pour la circonstance, officiait. L'église était entièrement remplie.

Le Conseil fédéral était représenté par le président de la Confédération, M. Frey, par son vice-président, M. Zemp, et le chef du département des affaires étrangères, M. Lachenal. L'ambassade de France et le corps diplomatique au complet, en grand uniforme, assistaient à la cérémonie, de même que les représentants des autorités cantonales, communales et bourgeoises et une grande masse de population.

La cérémonie était terminée à une heure.

L'attentat de Lyon. — Voici le récit que Caserio a donné lui-même sur les circonstances dans lesquelles il a perpétré l'assassinat du président Carnot: «... Enfin s'avança la voiture du président, dont les chevaux avaient leur tête à trois pas environ de l'arrière du dernier peloton. De chaque côté de la voiture, il y avait un cavalier. La tête du cheval du cavalier de droite se trouvait à peu près au niveau de la tête du président de la République. Au moment où les derniers cavaliers de l'escorte passaient en face de moi, j'ai ouvert mon veston. Le poignard avait la poignée en haut — dans l'unique poche du côté

CHRONIQUE NEUCHATOISE

La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} juillet 1894. (De notre correspondant.)

Le service funèbre célébré aujourd'hui dimanche, au Temple français, en l'honneur de M. Carnot, a réuni une immense assemblée qu'on évalue à 2,000 ou 2,500 personnes. Le cortège qui s'est formé sur la Place Neuve était composé de tous les membres de la colonie française, de la Société italienne qui

a tenu tout spécialement à témoigner de sa sympathie pour la France, et d'un grand nombre de citoyens suisses.

Les orateurs ont été: M. Michel Bloch, président de la colonie française, qui a rappelé l'événement tragique arrivé il y a huit jours; M. C. Hénotelle, qui, dans un discours d'une belle élévation et d'une forte éloquence, a fait l'éloge du malheureux président de la République française, dont il a rappelé la vie publique et la vie privée, toutes deux dignes d'admiration et de respect; M. Wolff, rabbin, qui a rendu hommage à la largeur d'idée de M. Carnot et à la grande tolérance dont il a toujours fait preuve, spécialement à l'égard des Israélites en faveur de la liberté desquels déjà l'aïeul de M. Carnot avait travaillé.

M. le pasteur E. Crozat a terminé par une émouvante prière adressée au Roi des rois, qui tient entre ses mains la vie de chacun de nous.

La musique les Armes Réunies et l'Union chorale ont exécuté des morceaux et des chants de circonstance.

Au pied de la chaire était un cénotaphe (tombeau vide) marqué au chiffre de Sadi Carnot et surmonté d'un drapeau voilé de crêpe. De distance en distance, sur le pourtour des galeries, étaient des drapeaux crêpés également.

La cérémonie toute entière, qui a été terminée à midi et demi, a été très touchante et très imposante.

Fête de la Société pédagogique

Cernier, le 1^{er} juillet 1894.

(De notre correspondant.)

La partie ouest de notre vallée était en fête hier. Coffrane et les Geneveys recevaient les instituteurs neuchâtelois, qui s'y étaient donné rendez-vous et qui y arrivaient nombreux vers neuf heures du matin pour la fête cantonale.

A la gare, M. Maumary, président du Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane, souhaite en termes chaleureux une cordiale bienvenue à ces hôtes d'un jour. Il rappelle à tous la glorieuse mission qui leur est confiée, celle de former nos jeunes gens et nos jeunes filles pour la famille et pour la patrie.

Puis le cortège se forme et, par des chemins poussiéreux, nous descendons à Coffrane aux sons harmonieux d'une excellente musique de la localité.

Sous les magnifiques marronniers qui entourent le temple, des tables sont dressées et bientôt l'on voit disparaître comme par enchantement les montagnes de gâteaux au beurre et les vins d'honneur offerts avec générosité par la population du district.

Le coup d'œil à ce moment est ravissant: les toilettes claires des dames, l'exubérance des messieurs, heureux d'avoir secouru pour un jour les soucis professionnels, tout contribue à rendre l'animation générale.

Mais il est temps de passer à d'autres travaux; celui de la mastication reprendra ultérieurement.

Après l'exécution d'un chant par les enfants, M. Favre, instituteur, à Coffrane, président du Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise, monte à la tribune et, dans un travail intéressant et souvent amusant, il retrace les différentes phases de la vie de notre belle Société, telles qu'il a pu les reconstituer en fouillant les archives.

Il termine en donnant d'excellents conseils à ses collègues sur la meilleure manière d'obtenir de nos autorités législatives la réalisation des vœux et des légitimes revendications du corps enseignant.

Après un morceau de musique très bien exécuté par la vaillante fanfare, M. Renaud, instituteur, à Fontainemelon, lit un travail sur les frais de remplacement des instituteurs malades qui, pendant les quinze premiers jours, n'ont droit à aucune indemnité du fonds cantonal de secours et de prévoyance. Il propose la création dans tous les districts de caisses de remplacement comme celles qui existent au Val-de-Ruz et à la Chaux-de-Fonds, et désire voir les communes s'intéresser à cette institution, soit par une allocation annuelle inscrite à leur budget, soit par des versements spéciaux lorsqu'un des membres du corps enseignant de la localité est malade.

Mais il est bientôt une heure et le banquet nous attend. Le cortège se reforme et se rend à la charmante cantine improvisée, mise gracieusement à notre disposition par M. Naturel, entrepreneur, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Que dire de ce banquet si bien réussi à tous égards. Discours, musique, chants, gaité exubérante, joyeux tumulte que ne parvient pas à dominer la voix puissante de M. Wuthier, major de table, tout contribue à faire paraître bien courtes les heures passées ensemble, et l'on voit arriver avec peine l'heure inexorable où le train doit emporter chacun chez soi.

En somme, belle et bonne journée pour le corps enseignant, et dont chacun gardera le plus charmant souvenir.

Horlogerie. — Parmi les membres du Comité du groupe de l'horlogerie, à l'exposition de Genève, nous remarquons les Neuchâtelois Charles-Emile Tissot, vice-président, conseiller national, au Locle; L.-H. Brandt, fabricant, à la Chaux-de-Fonds; Fritz Huguenin, secrétaire général de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail, à la Chaux-de-Fonds.

Locle. — Dans l'orage de dimanche, il est tombé une telle abondance de grêle, que le sol et les toits étaient blancs comme en hiver lorsqu'il a neigé. Peu de dégâts par suite de la petite dimension des grains.

CHRONIQUE LOCALE

Prud'hommes. — On ne pourra pas dire que l'élection des conseils de prud'hommes a passionné les membres du corps électoral, car bien peu d'électeurs se sont rendus au scrutin: un seul électeur ouvrier s'est présenté à Serrières! Il est vrai que par cette chaleur...

Heureusement pour l'institution de ces tribunaux, que les chiffres de ses jugements divers que nous avons publiés en leur temps à la fin de chaque exercice, prouvent amplement leur nécessité, et que l'indifférence du public dans ces élections n'a rien à voir avec l'utilité de ces conseils. A peu d'exceptions près, les candidats dont nous avons donné la liste samedi ont été nommés.

Voici le résultat des élections tel qu'il résulte des pièces officielles:

Groupe I: Subsistances. — Patrons, 4 électeurs à Neuchâtel-Ville. — Ouvriers, 2 électeurs à Neuchâtel-Ville et 1 à Serrières.

Groupe II: Vêtements. — Patrons, 7 électeurs à Neuchâtel-Ville. — Ouvriers, 5 électeurs à Neuchâtel-Ville.

Groupe III: Habitations. — Patrons, 4 électeurs à Neuchâtel-Ville. — Ouvriers, 15 électeurs à Neuchâtel-Ville.

Groupe IV: Horlogerie. — Patrons, 6 électeurs à Neuchâtel-Ville. — Ouvriers, 18 électeurs à Neuchâtel-Ville.

Groupe V: Arts libéraux et professions diverses. — Patrons, 7 électeurs à Neuchâtel-Ville. — Ouvriers, 20 électeurs à Neuchâtel-Ville et 35 à la gare.

Vin d'honneur. — Le Comité des vives et liquides de la Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois, qui aura lieu à Neuchâtel les 15 et 16 juillet prochain, prie les personnes qui s'intéressent aux chanteurs, de bien vouloir envoyer leurs dons en vin d'honneur, ou en espèces, à l'un des membres du Comité dont les noms suivent:

Albert Colomb, président. — Auguste Fivaz, vice-président. — David Strauss, fils, secrétaire. — Jules Breguet. — Jacques David. — Ad. Hosner. — Emile Mottaz. — Léon Meystre. — Benoit Ullmann. — John Seinet. — Fritz Spichiger. (Communiqué.)

Société nautique. — Cette société organise pour le dimanche 15 juillet prochain, une superbe fête vénitienne, à l'occasion de la fête de chant.

Espérons qu'un temps parfaitement calme récompensera nos canotiers des efforts toujours croissants qu'ils font pour contenter le public de notre ville. (Communiqué.)

Wagons-restaurants. — La compagnie internationale des wagons-lits a organisé un service de wagons-restaurants sur le réseau du Jura-Simplon. Ces wagons circulent sur la ligne de Bâle à Genève par Bienne et Neuchâtel.

Ce nouveau service sera inauguré aujourd'hui. Le premier dîner, offert à un certain nombre d'invités par la compagnie des wagons-lits, sera servi entre Bienne et Lausanne.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 2 juillet.

L'extrême gauche a décidé qu'aussitôt après l'élection du président de la Chambre, elle déposera un projet d'amnistie pour tous les faits politiques et délits de presse. Les coupables de faits relatifs à l'anarchie ne bénéficieraient pas de l'amnistie.

— M. Casimir-Perier a reçu lundi après midi les envoyés extraordinaires étrangers aux obsèques de Carnot. Il recevra mardi tout le corps diplomatique.

— En raison du deuil qui a frappé l'armée dans la personne du chef de l'Etat, il n'y aura pas de revue le 14 juillet.

— Le ministre de la marine, accompagné de l'amiral Gervais, est allé, lundi après-midi, remercier M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne, pour la grâce accordée par l'empereur Guillaume aux deux officiers français.

Anvers, 2 juillet.

Un cortège présidé par le consul général de France est allé dimanche déposer une couronne au pied de la statue de Lazare Carnot. Sur le parcours, de nombreuses maisons avaient arboré des drapeaux français en berne.

Londres, 2 juillet.

Un service en l'honneur de M. Carnot a été célébré lundi à Londres, à l'église Notre-Dame. Le prince de Galles, les ducs de Cobourg, d'York, de Cambridge y assistaient.

Rome, 2 juillet.

Le projet contre l'instigation au crime et l'apologie du crime par la voie de la presse, déposé dimanche à la Chambre par M. Crispi, a été distribué lundi à la Chambre; il est précédé d'un exposé des motifs disant que, par ce moyen, on ne porte aucune atteinte à la liberté de la presse, mais qu'on ne fait que s'assurer que les fauteurs de désordres occasionnés

journallement par le moyen de la presse ne puissent pas échapper à la sanction prompt et énergique de la justice.

La Chambre a approuvé ce projet en deuxième lecture.

— On craint sérieusement que, faute du nombre légal, le projet de loi relatif aux pleins pouvoirs ne puisse être discuté dans cette session.

— Le gouvernement a été informé que plusieurs des Italiens fugitifs de France se disposent déjà à retourner dans les pays qu'ils ont abandonnés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA Feuille d'avis)

Berlin, 3 juillet.

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une dépêche de la Guyane, disant que dans la région de Coumani, sur la frontière de la Guyane française et du Brésil, on a découvert des dépôts de poussière d'or. Six nègres en ont ramassé en quelques semaines plus de 100 kilos. Les découvertes continuent sur d'autres points. Une foule énorme se porte dans ces régions.

Rome, 3 juillet.

Plus d'un millier d'anarchistes ont été arrêtés ces jours derniers en Italie.

Madrid, 3 juillet.

Un ouvrier a tenté de poignarder le marquis de Cubas, chef du pèlerinage des ouvriers à Rome. C'est un ouvrier qui s'est jeté sur l'assassin qui a reçu le coup.

AVIS TARDIFS

UNION COMMERCIALE

Messieurs les membres actifs et honoraires qui désirent participer à la course annuelle du 8 juillet, au Weissenstein, sont priés de s'inscrire auprès de Ed. Uhlmann, au bureau de cette Feuille, jusqu'à jeudi 5 courant, à midi.



DIMANCHE 8 JUILLET 1894

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

donnée par la

Musique Militaire DE NEUCHÂTEL

Le programme paraîtra prochainement.

On a perdu hier, de la Gare en ville, une petite montre de dame, breloque en or. La rapporter, contre récompense, hôtel du Soleil, Neuchâtel.

Bourse de Genève, du 2 juillet 1894

Actions		Obligations	
Central-Suisse	153. —	3% féd. ch. def.	—
Jura-Simplon	153. —	3% féd. l.	—
Id. priv.	—	3% Gen. à lots	105 50
N-E Suis. anc.	—	S.-O. 1878, 4%	507 50
St-Gothard	—	Franco-Suisse	—
Union-S. anc.	—	N.-E. Suis. 4%	519 —
Banque fédér.	—	Lomb. anc. 3%	311 —
Union fin. gen.	—	Mérid. ital. 3%	261 —
Paris de Sétif.	—	Donan. ott. 5%	—
Alpines	—	Prior. otto. 4%	—

Changes à Genève

	Demandé	Offert	Argent en suisses
France	100.02	100.08	—
Londres	25.14	25.19	—
Allemagne	123.35	123.45	—

Bourse de Paris, du 2 juillet 1894

(Cours de clôture)		Crédit foncier		Crédit lyonnais	
3% Français	100 60	J. Mobil. esp.	960 —	Créd. lyonnais	736 25
Italian 5%	79.22	Cham. Autrich.	706 25	Ch. Lombard	—
Rus. Orient 5%	63.12	Ch. Méridion.	550 —	Ch. Nord-Esp.	102 50
Egy. unif. 4%	514.37	Ch. Saragosse	—	Bq. de France	—
Ext. Esp. 4%	65.37	Bq. de Paris	658 75	Comptoir nat.	506 25
Portugais 3%	23. —	Rio-Tinto	325. —	—	—
Turc 4%	24.45	—	—	—	—
Hongr. or 4%	—	—	—	—	—

Banque cantonale neuchâteloise

Nous sommes acheteurs de: 3 1/2 % Etat de Neuchâtel 1891, à 100.25 et int. 4 1/2 % ditto 1877, à 103. — 4 % Municipalité de Chaux-de-Fonds, 1887, à 101.75

Nous sommes vendeurs de: 3 1/2 % Commune de Neuchâtel 1893, à 99.25 et int.

AVIS AUX ABONNÉS

Les personnes, dont l'abonnement expire le 30 juin, sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements à trois et six mois dès le 1^{er} juillet. — Sauf avis contraire, nous préleverons en remboursement, dans la première quinzaine de juillet, le montant des abonnements non encore réglés.

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre en deux heures les lettres de faire-part.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^o